



Bulletin Officiel

N° 5455 Jeudi 05 Octobre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017 2

AVIS DES SOCIETES

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 3-8

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA – SOPAT - 9-12

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER 13-17

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOTUVER 18

ATTIJARI LEASING 18

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP - 19-21

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP -AGO - 22

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP -AGE - 22

COURBE DES TAUX

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24-25

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 JUNI 2017

- SERVICOM

AVIS DU CMF

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°12-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 29 septembre 2017, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement «FCP VALEURS QUIETUDE 2017 », suite à l'expiration de sa durée de vie.

2017 - AC - 231

AVIS DE SOCIETES

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°12-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS, gestionnaire de FCP VALEURS QUIETUDE 2017, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'en application:

- des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, elle a obtenu en date du 29 septembre 2017 l'agrément de la liquidation du fonds.
- des dispositions de l'article 22 du code des Organismes de Placement Collectif, elle assume les fonctions de liquidateur du fonds.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 29 septembre 2017.

2017 - AS - 5248

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Société de Production Agricole Teboulba – SOPAT–

Siège Social : Avenue 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

Notice à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT par l'émission de 5.920.000 actions nouvelles de valeur nominale 1 DT et avec une prime d'émission de 0,250 DT sans recours à l'appel public à l'épargne décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Juillet 2017

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements abrogé et remplacé par les dispositions de la loi n° 2016-71 du 30/09/2016 .

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovins, caprins ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle-même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 21.941.250 DTs divisés en 21.941.250 actions de nominal 1 DT entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal : Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 0022671F/ P / M 000

1.11-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue 23 janvier, BP 19 – 5080 Té Boulba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

- Suite -

2 – Administration et contrôle :**2.1- Membres des organes d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2017 – 2019	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekik	2017- 2019	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2017 – 2019	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelhamid Omrane	2017– 2019	Soliman
Société "Gallus"	Membre	M. Skandar Makni	2017 – 2019	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2017 – 2019	Tunis

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/07/2017.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre*	Fonction au sein de la société	Mandat	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration		14/07/2017	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général	2016-2019	14/07/2017	Sousse
M. Skandar Makni	Directeur Général Adjoint	2016-2019	14/07/2017	Sousse

*Nommés par le CA du 14/07/2017

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- Contrôle :

Commissaire aux Comptes*	Adresse	Mandat
Monsieur Ammar AMRI , Expert comptable inscrit au Fableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Bureau : Cléopâtre center- n°A2.12 Centre Urbain Nord.Tunis - Tel : 71 947 383 Fax : 71 947 604	2017-2019

*Nommé par l'AGO du 14/07/2017.

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1-Décision à l'origine de l'émission : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juillet 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 21.941.250 DT, divisé en 21.941.250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, a décidé de l'augmenter d'une somme de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) DT** en numéraire pour le porter ainsi à **27.861.250 DT** et ce par la création de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) actions** nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission globale de Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille **(1 480 000) DT** .

Ladite augmentation sera totalement libérée lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation du capital.

3.2-But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

- Suite -

3.3-Caractéristique de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.920.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5.920.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 5.920.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** En intégralité à la souscription.

3.4-Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,250 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **0,250 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront totalement libérées en nominal et en prime d'émission lors de la souscription.

3.5-Droit préférentiel de souscription : La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et de réserver la souscription des Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille (**5.920.000**) **actions nouvelles** aux actionnaires suivants dans les proportions suivantes :

Actionnaires	NB d'Actions à souscrire	Valeur nominal	Prime d'émission	Prix d'émission
Société « MCSR »	1 920 000	1 920 000	480 000	2 400 000
Société « GMC »	3 200 000	3 200 000	800 000	4 000 000
Société « ACN »	800 000	800 000	200 000	1 000 000
Total	5 920 000	5 920 000	1 480 000	7 400 000

3.6-Période de souscription : Les Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C. » disposent d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 5.920.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées. Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.7-Etablissements domiciliaires : Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès de l'**Amen Bank agence de Mahdia**. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° **07 804 0077340774370 11**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **1,250 DT** soit **Un(01) DT** représentant la valeur nominale de l'action et **0,250 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.8-Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.9-Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir de la réalisation de l'augmentation du capital décidée.

3.10-Structure du capital avant et après augmentation : La structure du capital avant et après la présente augmentation se présente comme suit :

Nom Prénom	Avant augmentation		Augmentation	Après augmentation	
	Nombre d'actions & de droits de vote	% du capital & de droits de vote		Nouvelles Actions	Nombre d'actions & de droits de vote
Gallus	15 652 394	71.34%		15 652 394	56.18%
Medigrain	1 992 206	9.08%		1 992 206	7.15%
Les Grands Moulins du Cap-bon " GMC "	100	0.00%	3 200 000	3 200 100	11.49%
Les Minoteries du Centre et Sahel Rêunies " MCSR "	800	0.00%	1 920 000	1 920 800	6.89%
Les Aliments Composés du Nord " ACN "	100	0.00%	800 000	800 100	2.87%
Divers Actionnaires (en bourse)	4 295 650	19.58%		4 295 650	15.42%
Total	21 941 250	100.00%	5 920 000	27 861 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3-Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 DTs par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%.

Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4-Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 5.920.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en totalité seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2-Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées aux Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS 2017** et sous le code ISIN **TN0007290091** et ce à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital décidée.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

La Société Tunisienne de Verrerie –SOTUVER-

SA au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 DT entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie

RC : B061252004; **Tel :** 72 640 650 ; **Fax :** 72 640 701

BMCE Capital Securities , intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la **Société Tunisienne de Verrerie –SOTUVER-** et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **06 Septembre 2016**, et objet du prospectus visé par le CMF en date du **14 Août 2017** sous le numéro **17-0977**, a été réalisée par l'émission de **1 635 216** actions ordinaires de nominal un **(1)** dinar l'action, avec une prime d'émission de **(2,500)** dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté **25 073 312** dinars divisé en **25 073 312** actions nominatives de nominal un **(1)** dinar et l'article 6 des statuts sera modifié en conséquence.

2017 - AS - 5239

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac

RC : B125651997; **Tel :** 00 216 71 862 122 ; **Fax :** 00 216 71 861 545

Attijari intermédiation , intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la société « **Attijari Leasing** » et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **28 avril 2017** a été réalisée par l'émission de **250 000** actions ordinaires de nominal dix **(10)** dinars l'action, avec une prime d'émission de huit **(8)** dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté **27 500 000** dinars divisé en **2 750 000 actions** nominatives de nominal dix **(10)** dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2017 - AS - 5238

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT LES PETITS ACTIONNAIRES**

1. Objet :

Suite à la vacance du siège d'administrateur au sein de son conseil d'administration représentant des petits porteurs, la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP », lance cet appel à candidature pour le choix d'un nouveau représentant.

Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A. G. O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2016 et dont la date est fixée pour le 26 octobre 2017.

2. Conditions de Participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5 % du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5 % pour les institutionnels.
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,

3. Composition du dossier de candidature :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe I),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (Annexe II),
- Une attestation récente du nombre d'action de la « STIP » prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par COFIB Capital Finances.
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter.

- Suite -

1. Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées obligatoirement dans une enveloppe fermée portant la mention « A ne pas ouvrir candidature d'un membre du conseil d'Administration représentant les petits actionnaires » au nom du Président du Conseil d'Administration « STIP » et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques, Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, BP N° 77, Tunis –El Khadra 1003, au plus tard le 17 octobre 2017 (le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).

- La liste des candidatures répondantes aux conditions retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens.

- Le dit représentant sera élu, lors de la tenue de l'A.G.O fixée pour le 26 octobre 2017.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

- Suite -

Annexe 1
**FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE DE REPRESENTANT
DES PETITS ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA « STIP »**

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

Expérience spécifique au poste d'administrateur :

Signature

Annexe 2
DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les petits actionnaires au sein du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP ».

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales.

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 octobre 2017, à 10h00 au siège social sis au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2016.
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2016.
3. Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2016.
4. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.
5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2016.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2016.
7. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2016.
8. Affectation des résultats de l'exercice 2016.
9. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice
10. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2016.
11. Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs
12. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.
13. Désignation des membres du comité permanent d'audit interne.
14. Désignation des Commissaires aux comptes.
15. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs et le PDG dans d'autres sociétés.
16. Pouvoirs pour les formalités.

2017 - AS - 5243

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 26 octobre 2017, à 11h00 au siège social sis au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'activité de l'entreprise.
2. Amendement des statuts.
3. Pouvoirs pour les formalités.

2017 - AS - 5244

AVIS

COURBE DES TAUX DU 05 OCTOBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,293%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,300%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,351%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,402%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,452%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,476%	999,239
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,503%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,554%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018		5,758%	
TN0008003469	BTC 52 semaines 25/09/2018	5,936%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,947%	995,669
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,987%	933,645
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,048%	992,307
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,274%	983,133
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,438%	974,870
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,499%	978,143
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,601%		980,442
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,864%	967,945
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,958%	997,223
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,060%	941,482
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,326%	940,967
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,394%		936,592
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,403%	933,713
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,410%	930,806
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,417%	928,272
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"		7,469%	928,152
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,486%	924,087
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,498%		939,955
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,641%	932,933
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,716

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	169,356	169,372		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,594	114,608		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	98,060	98,070		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	-	100,142	100,152		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
5 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,096	15,098		
6 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	110,361	110,374		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
7 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,551	1,553		
8 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,585	108,667		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
9 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,223	41,227		
10 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,759	55,764		
11 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,882	117,918		
12 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,094	113,124		
13 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	139,103	139,112		
14 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	517,447	517,461		
15 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	118,160	118,116		
16 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	127,496	127,361		
17 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	138,879	138,621		
18 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	120,843	120,606		
19 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	106,138	106,140		
20 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,274	156,211		
21 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	93,376	93,102		
22 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,887	98,868		
23 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	149,777	149,481		
24 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	132,455	132,378		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	100,742	100,659		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	101,193	100,873		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,187	21,167		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 301,250	2 295,894		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	121,956	120,503		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	153,668	152,911		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	165,908	163,850		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,139	16,843		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ***	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	En dissolution	En liquidation		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 285,160	5 251,156		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,656	2,626		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,298	2,282		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,226	1,214		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,103	1,101		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,115	1,109		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,115	1,106		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	118,144	117,084		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,748	119,737		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	1003,180	1003,389		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,599	10,433		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	107,155	107,167
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	102,275	102,284
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	104,284	104,295
49 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,510	101,514
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	103,213	103,226
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	106,293	106,304
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,714	103,727
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	101,005	101,014
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,948	102,954
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,406	101,416
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	103,265	103,277
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,598	102,608
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,898	105,911
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	104,164	104,175
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	103,117	103,127
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,809	101,820
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,408	103,417
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,811	101,823
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	103,026	103,037
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,487	104,496
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,941	101,953
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	102,063	102,073
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,475	104,485
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,618	101,627

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,523	10,525
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,760	102,772
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	103,155	103,168
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	104,069	104,078
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,340	10,341
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	57,904	57,902
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	100,827	100,762
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,455	17,439
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	292,699	293,116
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,974	29,973
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 312,213	2 307,935
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,208	71,226
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,589	54,596
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	104,179	104,285
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	90,352	90,413
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,755	10,746
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,463	11,470
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,156	14,152
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,503	12,525
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,722	13,720
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,126	12,123
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	147,991	147,879
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	140,843	140,791
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,043	9,030
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	102,078	102,310
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	86,236	86,305
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	88,299	88,507
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,335	96,396
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	96,328	96,299
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	95,992	96,095
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,242	10,239
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	104,334	103,019
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	150,221	148,695
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,130	107,058
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,860	105,106
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	208,612	206,140
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	187,180	185,966
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	158,053	157,618
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,653	22,332
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	142,095	141,312
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	119,947	119,986
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	8 911,344	8 920,377
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	81,556	81,202
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	1004,364	992,068
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5664,843	5586,479
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5063,538	5023,811
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,738	100,818
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	112,716	112,907
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 914,871	10 810,735

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-», par l'ouverture au public des fonds « FCP MOUASSASSETT », « FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS », « FCP AMEN SELECTION » et de la Société d'Investissement à Capital Variable « SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE » et le déclassement des fonds « AL AMANAH ETHICAL FCP », « FCP BIAT- CROISSANCE », « FCP BIAT- EQUILIBRE », « FCP BIAT-PRUDENCE », « AL AMANAH EQUITY FCP » et « FCP CAPITALISATION ET GARANTIE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963

30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
---	--	------------

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennachim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

58.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
93.Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
15	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN PERFORMANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AMEN PREVOYANCE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017(4)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(5) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SERVICOM

SIEGE SOCIAL: 65, RUE 8610 ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I - TUNIS

La société **SERVICOM** publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR et Mr Islem RIDANE.

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercices clos le		
		30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 585	2 585	2 585
Moins : Amortissements		-	2 585	-
	1	-	-	-
Immobilisations corporelles		382 767	382 514	381 549
Moins : Amortissements		-	351 604	-
	2	31 163	36 551	44 378
Immobilisations Financières		31 841 967	31 841 967	29 530 512
Moins : Provisions		-	564 969	-
	3	31 276 998	31 276 998	29 357 430
Total des actifs Immobilisés		31 308 161	31 313 549	29 401 808
Autres actifs non courants	4	565 496	318 522	97 340
Total des Actifs non courants		31 873 657	31 632 071	29 499 148
ACTIFS COURANTS				
Stocks		-	-	-
Moins: provisions		-	-	-
	5	-	-	-
Clients et comptes rattachés		6 340 884	6 381 878	8 506 383
Moins: provisions		-	2 978 570	-
	6	3 362 314	4 108 094	6 586 972
Autres Actifs courants		32 241 147	21 721 732	8 515 017
Moins: provisions		-	349 654	-
	7	31 891 493	21 373 732	8 364 466
Placements et autres actifs financiers	8	48 205	47 287	46 296
Liquidités et équivalents de liquidités	9	142 563	9 092 048	345 842
Total des Actifs Courants		35 444 575	34 621 161	15 343 576
TOTAL DES ACTIFS		67 318 232	66 253 232	44 842 724

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2017	Exercices clos le 31/12/2016	30/06/2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Capitaux propres				
Capital Social		5 937 000	3 537 000	3 537 000
Prime d'émission		36 714 000	21 114 000	21 114 000
Réserve Légale		235 800	235 800	235 800
Résultats reportés	-	4 545 722	2 655 974	2 655 974
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 341 078	22 230 826	22 230 826
Résultat de l'exercice	-	685 995	1 889 750	969 565
Total des capitaux propres avant affectation résultat	10	37 655 083	20 341 076	21 261 261
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes assimilées	11	9 000 000	10 600 000	1 600 000
Provisions pour risques et charges		-	-	-
Total des passifs non courants		9 000 000	10 600 000	1 600 000
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	12	801 661	1 759 818	2 140 641
Autres passifs courants	13	16 240 130	25 155 697	6 668 460
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	3 621 358	8 396 641	13 172 362
Total des passifs Courants		20 663 149	35 312 156	21 981 463
Total des passifs		29 663 149	45 912 156	23 581 463
Total des capitaux propres et des passifs		67 318 232	66 253 232	44 842 724

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2017	Exercices clos le		30/06/2016
			31/12/2016		
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	15	1 184 207	4 327 781		2 306 336
Autres produits d'exploitation	16	7 348	249 815		228 174
Total des produits d'exploitation		1 191 555	4 577 596		2 534 510
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats consommés	17	67 598	2 161 158		1 632 747
Charges de personnel	18	577 694	853 769		401 859
Dotations aux amortissements et aux provisions		795 679	1 519 295		480 365
Autres charges d'exploitation	19	112 238	382 057		196 200
Total des charges d'exploitation		1 553 209	4 916 279		2 711 171
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 361 654	- 338 683		- 176 661
Charges financières nettes	20	- 1 319 529	- 1 988 298		888 528
Produits des placements	21	1 039 937	589 373		180 805
Autres gains ordinaires	22	- 2 342	24 671		21 423
Autres pertes ordinaires	23	- 39 750	- 165 806		103 775
Résultat des activités ordinaires avant impôt		- 683 338	- 1 878 743		966 736
Impôt sur les sociétés		- 2 657	- 10 007		2 829
Résultat des activités ordinaires après impôt		- 685 995	- 1 888 750		969 565
Eléments Extraordinaire		-	- 1 000		-
Résultat Net		- 685 995	- 1 889 750		969 565

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice clos le		
		30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net	-	685 995	1 889 750	969 565
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		795 679	1 519 295	480 365
- Résorption frais EO		36 777	51 099	17 070
- Variations des :				
- Stocks	24	-	529 266	529 266
- Créances	25	40 994	4 202 241	2 077 736
- Autres actifs courants	26	10 519 415	14 498 784	1 292 069
- Fournisseurs	27	958 157	315 461	65 362
- Autres passifs courants	28	8 915 567	19 812 554	1 325 317
- Intérêts courus	-	309 708	255 653	89 333
- Plus au moins value sur cession d'immob		-	9 038	9 038
- Reprise sur provisions	-	7 348	249 815	228 174
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	-	20 522 740	9 407 260	1 906 937
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	29	839	8 377	3 982
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières		-	2 346 600	35 145
Décaissements sur acquisition des autres actifs non courants	-	360 000	351 002	31 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	10 000	10 000
Encaissements sur cession des immobilisations financières		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-	360 839	2 695 979	60 127
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		18 000 000	-	-
Dividendes et autres distributions		-	-	-
Décaissements affectés au remboursement des emprunts	31	4 100 000	8 700 000	4 450 000
Encaissements provenant des emprunts	30	-	9 000 000	200 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		13 900 000	300 000	4 250 000
Variation de trésorerie	-	6 983 579	7 011 281	2 403 190
Trésorerie au début de l'exercice		6 487 256	524 025	524 025
Trésorerie à la clôture de l'exercice	32	496 323	6 487 256	2 927 215

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I – Présentation de la Société

- Raison Sociale : SERVICOM SA
- Capital Social : 5 937 000 DT
- Forme juridique : S.A
- Secteur d'activité: Travaux de télécommunication et de génie civil
- N° Registre de commerce : B111212003
- Matricule fiscal : MA/000/826619/W
- Président de conseil : Mr Majdi ZARKOUNA
- Directeur général Adjoint : Mr Mourad DIMASSI
- Commissaires aux comptes :
 - Cabinet MS Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
 - Mr Islem Ridene, Expert-comptable Membre de l'OECT
- Siège social : 65 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis
- Exercice social : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

II – Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de SERVICOM SA sont élaborés et présentés conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers sont établis selon le modèle autorisé et comprennent :

- Le Bilan
- L'état de résultat
- L'état de flux de trésorerie
- Les notes aux états financiers

III – Principes et méthodes comptables adoptés

1. Les immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois ans, la règle de prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

2. Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la NCT5.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition hors taxes. Sont inclus dans le coût d'acquisition le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivants :

▪ Logiciel	33,33%
▪ Petit matériel d'exploitation	33,33%
▪ Matériel électronique	15% et 33,33
▪ Installations, Agencements et Aménagement	10% et 20%
▪ Mobilier et équipement de bureaux	10% et 14,28%
▪ Matériel et outillage industriel	10%
▪ Equipements de transport	20%
▪ Matériels informatiques	33,33% et 14,28%

3. Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières représentent essentiellement le cautionnement du loyer et les participations financières dans les sociétés SERVITRA, SIRTTP-S, SERVIPRINT, SERVITRADE, SERVITEL, SERVICOM Europe, SERVICOM Services, SERVLIFT et AL CHOUROUK.

4. Autres Actifs non courants :

Cette rubrique englobe les frais préliminaires ainsi que d'autres charges à répartir.

Les frais préliminaires sont amortis sur 3 ans selon la méthode linéaire conformément à la norme 10 du système comptable des entreprises.

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire sont amortis au prorata des charges financières liées à l'emprunt.

5. Stocks et encours :

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks

Les stocks sont évalués sur la base du coût unitaire moyen pondéré.

Un inventaire physique est effectué semestriellement, il s'agit d'un contrôle préventif qui se traduit par un PV d'inventaire, base d'imputation au niveau de la comptabilité.

Le coût d'acquisition comporte principalement : Le prix d'achat, les droits de douane, les taxes non récupérables, les frais de transport et d'assurance.

6. Les emprunts :

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

7. Les revenus:

Les en-cours de services sont comptabilisés sur la base du pourcentage d'avancement des travaux.

Les principes et les méthodes comptables applicables pour la reconnaissance des revenus provenant des prestations de services sont ceux préconisés par la norme NCT03 §14 comme suit : « lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, les revenus découlant de la prestation de services doivent être comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêté des états financiers ».

Le résultat découlant d'une prestation de services peut être estimé de façon fiable lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont remplies :

- le montant des revenus de la prestation de services peut être mesuré d'une façon fiable;
- il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise;
- le degré d'avancement de l'exécution de la prestation de services peut être évalué de façon fiable;
- les charges encourues pour la prestation de services et les charges à encourir pour achever l'ensemble des services prévus peuvent être mesurées de façon fiable.

8. Impôt sur les bénéfices :

La société SERVICOM SA a historiquement bénéficié d'une exonération fiscale du fait de son implantation depuis 2004 dans une zone de développement régionale, à savoir le gouvernorat de Kairouan. Cet avantage expirera ainsi à partir de 2014, la société sera éligible au paiement de l'IS au taux de 25%.

9. Taxe sur la valeur ajoutée :

Servicom SA est une société assujetti obligatoire au régime de la TVA.

IV – Informations détaillées :

1. Immobilisations incorporelles :

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30/06/2017 à 2 585 DT et comporte deux logiciels informatiques, acquis en 2005 et 2006.

2. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2017 à 382 767 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	1 114	1 114	1 114
MATERIEL & OUTILLAGES INDUSTRIELS	65 863	65 863	65 863
AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	9 344	9 344	9 344
MATERIEL DE TRANSPORT	72 222	72 222	72 222
EQUIPEMENTS DE BUREAU	42 576	42 576	42 576
MATERIELS INFORMATIQUES	182 809	182 556	181 591
MATERIELS ELECTRONIQUES	8 839	8 839	8 839
Total	382 767	382 514	381 549

Le tableau d'amortissement des immobilisations est présenté au niveau de l'annexe 1

3. Immobilisations financières :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde net de 31 276 998 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
TITRES DE PARTICIPATION (*)	31 838 563	31 838 563	29 488 643
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	3 404	3 404	41 869
PROVISION / DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 564 969	- 564 969	173 082
Total	31 276 998	31 276 998	29 357 430

(*) Les titres de participation sont détaillés au niveau de l'annexe 2

4. Actifs non courants :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde net de 565 496 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
CHARGES ENGAGÉES / INTRODUCTION EN BOURSE	74 173	74 173	74 173
CHARGES ENGAGÉES HB CONSULTING	31 500	31 500	24 000
CHARGES ENGAGÉES BERT	26 760	26 760	26 760
CHARGES ENGAGÉES 3H PARTNERS	77 000	77 000	77 000
FRAIS DE PUBLICITÉ SERVIPRINT	31 740	31 740	31 740
NOTATION EMPRUNT OBLIGATAIRE FITCH RATING	27 000	27 000	27 000
FRAIS D'ÉMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE	210 001	210 001	210 001
CHARGES TUNISIE VALEURS	553 739	193 738	193 738
CHARGES CGF	242 502	242 502	-
CHARGES CMF	11 000	11 000	-
CHARGES GESTION	90 001	90 001	-
RÉSORPTION 2009	- 24 724	- 24 724	- 24 724
RÉSORPTION 2010	- 32 725	- 32 725	- 32 725
RÉSORPTION 2011	- 41 644	- 41 644	- 41 644
RÉSORPTION 2012	- 25 920	- 25 920	- 25 920
RÉSORPTION 2013	- 108 441	- 108 441	- 108 441
RÉSORPTION 2014	- 169 279	- 169 279	- 169 279
RÉSORPTION 2015	- 145 981	- 145 981	- 145 981
RÉSORPTION 2016	- 148 179	- 148 179	- 18 358
RÉSORPTION 2017	- 113 027	-	-
Total Autres Actifs Non courants	565 496	318 522	97 340

5. Stocks :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde nul et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
STOCK MATIERES & FOURNITURES	-	-	-
PROV SUR STOCK	-	-	-
Total	-	-	-

6. Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde net de 3 362 314 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
PROVISION SUR LES COMPTES CLIENTS	- 2 978 570	- 2 273 784	- 1 919 411
EN COURS DE PROD.DE SERVICE	658 291	599 909	1 159 816
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 682 593	5 781 969	7 346 567
Total	3 362 314	4 108 094	6 586 972

7. Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde net de 31 891 493 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES	-	-	-
CONSIGNATION DOUANE	-	-	-
TVA DEDUCTIBLE 18%	45	-	-
RETENUES A LA SOURCE	21 428	144 325	49 294
ACOMPTES PROVISIONNELS	-	7 329	2 443
CREDIT TVA A REPORTER	455 544	554 519	958 284
IMPOT DIFFERE IS	676 809	535 618	453 773
ASSOCIES COMPTE COURANT	60	60	60
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	3 913	28 380	23 022
COMPTE DE GROUPE SERVIPRINT	25 352	-	81 198
COMPTE DE GROUPE SERVITRADE	2 552 024	-	2 651 707
COMPTE DE GROUPE SERVITRA	26 768 177	18 881 566	3 841 199
COMPTE DE GROUPE SERVICOM SCI	190 800	128 482	239 444
COMPTE DE GROUPE SERVIRAMA	740 929	740 929	-
COMPTE GROUPE SERVICOM AFRIQUE	4 100	3 944	1 353
COMPTE GROUPE SERVILIFT SA	93 361	42 908	116 196
COMPTE GROUPE SERVICOM SERVICES	434 783	379 850	79 425
COMPTE GROUPE SERVICOM EUROPE	-	-	-
SERVITRADE ALGERIE	96 166	96 166	-
AL SHOUROUK	177 656	177 656	-
COMPTE GROUPE SERVILIFT SCI	-	-	17 619
PDTS A RECEVOIR	-	-	-
PROVISION / AUTRES ACTIFS COURANTS	- 349 654	- 348 000	- 150 551
Total	31 891 493	21 373 732	8 364 466

8. Placement et autres actifs financiers :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde de 48 205 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
BHO SICAV	48 205	47 287	46 296
Total	48 205	47 287	46 296

Les 479 titres BHO SICAV ont été évalué au 30 juin 2017 à leur valeur liquidative soit 100,637 DT.

9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde de 142 563 DT et se détaille comme suit:

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
ATB	4 257	13 827	103 075
STB	3 900	3 999	4 098
BTK	4 035	5 951	
ABC	19 224	-	
ATTIJARI BANK	1 571	1 641	
ATTIJARI BANK KAIROUAN		-	2 369
BH INDISPONIBLE		8 750 041	
BTE		-	
UBCI	2 747	2 949	2 949
BIAT			232 650
AMEN BANQUE	301	-	-
Chèque à l'encaissement		12 228	
CAISSE	6 028	2 974	701
REGIES D'AVANCE ET ACCREDITIFS	100 500	298 438	
Total	142 563	9 092 048	345 842

10.Capitaux propres :

Le tableau de mouvement des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2016	3 537 000	21 114 000	235 800	- 2 655 972	- 1 889 750	20 341 076
Augmentation de capital	2 400 000	15 600 000				18 000 000
Réduction de capital						-
Affectation résultat 2016				- 1 889 750	1 889 750	-
Distribution de dividendes						-
Modifications comptables						-
Résultat au 30/06/2017					- 685 995	- 685 995
Total des capitaux propres au 30/06/2017	5 937 000	36 714 000	235 800	- 4 545 722	- 685 995	37 655 083

Le résultat par action au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
Résultat de l'exercice	- 685 995	- 1 888 750	- 969 565
Nombre d'action	5 937 000	3 537 000	3 537 000
Résultat par action	- 0,116	- 0,534	- 0,274

11.Les emprunts à plus d'an :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde de 9 000 000 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
EMPRUNT OBLIGATAIRE	9 000 000	10 600 000	1 600 000
EMPRUNT LEASING	-	-	-
Total	9 000 000	10 600 000	1 600 000

▪ **Note sur les immobilisations acquises en leasing :**

Il s'agit d'un seul emprunt relatif à une Voiture de tourisme Ford Fiesta contracté le 25/02/2012 pour 28 950 Dinars. Cet emprunt est totalement réglé le 25/01/2017.

	Principal au 31/12/2016	Leasing en 2017	Montants remboursés en 2017	Montants non encore remboursés	Échéance à -d'un an	Échéance à + d'un an
Crédits leasing	586	-	586	-	-	-
TOTAL	586	-	586	-	-	-

Le tableau de variation des emprunts au 30 juin 2017 se présente au niveau de l'annexe3

12.Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde de 801 661 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	719 286	815 656	1 804 636
FOURNISSEURS EFFETS A PAYER	77 218	926 160	336 005
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	5 157	18 002	-
Total	801 661	1 759 818	2 140 641

13.Autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde de 16 240 130 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	-	-	23 597
PROVISION RC	20 000	20 000	20 000
RECEVEUR DE FINANCE	446 128	325 576	-
PERSONNEL REMUNERATION DUES	-	-	50 235
ETAT RECEVEUR DE FINANCES	-	-	276 510
TVA/CA NON ENCORE ENCAISSEE	872 176	874 657	1 049 991
C N S S	77 113	34 005	37 991
CHARGES A PAYER	77 307	114 457	69 027
PDTS CONSTATES D'AVANCE	-	-	-
PROVISION / CONGES	179 424	126 036	107 567
CREDITEURS DIVERS	10	10	10
COMPTE GROUPE SERVICOM EUROPE	121 101	121 101	-
ASSOCIES OPERATIONS SUR CAPITAL	-	8 750 041	-
COMPTE GROUPE SERVIPRINT	-	13 423	-
COMPTE GROUPE SERVITRADE	-	27 383	-
COMPTE GROUPE SERVICOM IT	777 701	1 374 981	264 932
COMPTE GROUPE SERVITEL	2 820 796	2 669 001	816 030
COMPTE GROUPE SERVICOM HOLDING	377 032	362 645	203 526
COMPTE GROUPE SERVILIFT SCI	210 409	204 959	-
COMPTE GROUPE SERVICOM PREFA	7 781 869	7 504 776	1 635 237
COMPTE GROUPE SERVICOM INDUSTRIE	2 479 064	2 632 646	2 113 807
Total	16 240 130	25 155 697	6 668 460

14. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique présente au 30 juin 2017 un solde de 3 621 358 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
AVANCE SUR FACTURES	-	278 608	235 682
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / AQUIS LEASING	-	586	4 019
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 600 000	1 600 000	1 600 000
BILLETTS DE TRESORERIE A COURT TERME	1 000 000	3 500 000	7 950 000
FINANCEMENT EN DEVISE	-	-	-
DECOUVERT MOBILISE	437 000	500 000	500 000
INTERETS COURUS/EMPR OBLIG	302 894	442 199	61 489
INTERETS COURUS	-	-	7 708
INTERETS COURUS BT	31 374	201 777	229 793
ATB	-	-	-
ZITOUNA BANK	-	-	-
AMEN BANQUE	-	16 655	2 550
BH	172 588	1 205 440	481 867
ABC BANNK	-	319 283	8 401
BTE	22 135	217 887	2 039 014
BTK	-	-	51 330
BIAT	55 367	114 206	-
UBCI	-	-	-
ATTIJARI BANK TUNIS	-	-	509
Total	3 621 358	8 396 641	13 172 362

15. Revenus :

Les revenus de « SERVICOM » SA ont atteint 1 184 207 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
CA	44 895	2 418 079	1 144 313
CHIFFRE D'AFFAIRE CORPORATE	9 234	47 261	28 242
CA PRESTATION DE SERVICES	1 071 697	2 053 227	764 660
VARIATION DES CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	58 381	-	369 121
Total	1 184 207	4 327 781	2 306 336

16. Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 7 348 DT au 30 juin 2017 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
Reprises sur provision	7 348	249 815	228 174
Subvention d'exploitation	-	-	-
Total	7 348	249 815	228 174

17. Achats consommés:

Les achats consommés de matières et fournitures s'élevaient au 30 juin 2017 à 67 598 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
ACHATS FOURNITURES & AUTRES APPRO	17 315	1 046 499	635 350
VARIATION DES STOCKS	-	529 266	529 266
SOUS TRAITANCE & PRESTATIONS	22 830	9 616	70 804
ACHAT ETUDES & PRESTATIONS	-	-	-
ACHAT IMPORT	-	515 323	358 812
MAGASINAGE+TIMBRAGE	-	11 648	7 465
FRAIS DOUANIERS	-	1 083	202
LOCATION & TRANSPORT SUR ACHATS	27 453	63 007	27 003
EAU ELECTRICITE	-	-	-
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	-	94	31
GASOIL	-	3 713	3 673
REMISE & RABAIS & RISTOURNE/ ACHAT	-	-	-
ACHAT APPEL D'OFFRES	-	141	141
Total	67 598	2 161 158	1 632 747

18. Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élevaient au 30 juin 2017 à 577 694 dinars et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	523 735	763 658	361 906
CHARGES SOCIALES LEGALES	51 377	86 239	39 953
CNSS RGIME INDEPENDANT	2 582	3 872	-
Total	577 694	853 769	401 859

19. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élevaient au 30 juin 2017 à 112 238 dinars et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
LOYER	-	-	-
ENTRETIENS ET REPARATIONS	-	1 781	1 563
PRIMES D'ASSURANCE	2 570	6 294	3 667
HONORAIRES	53 753	150 001	87 500
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	796	6 673	1 702
DONS	-	-	-
DEPLACEMENTS MISSIONS	39	1 863	924
RECEPTION	2 200	2 145	1 336
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATION	3 838	4 602	20
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	9 263	34 014	10 586

COMM/OPERATION FINANCIERE	29 934	145 541	75 633
TFP	279	12 123	5 284
FOPROLOS	3 776	6 061	2 642
TCL	2 616	2 036	2 036
DROIT D'ENREG&TIMBRES	1 990	6 520	2 538
TAXES/VEHICULES	1 180	2 356	758
DROIT DE MUNICIPALITE	4	47	11
AMENDES ET PENALITES DE RETARD	-	-	-
JETONS DE PRESENCE	-	-	-
ETAT IMPOTS ET TAXES	-	-	-
TRANSFERTS DE CHARGES	-	-	-

Total	112 238	382 057	196 200
--------------	----------------	----------------	----------------

20.Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élevaient au 30 juin 2017 à 1 319 529 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
INTÉRÊTS DECUVERT MOBILISE	14 229	53 024	25 616
INTÉRÊTS / OC	-	531	-
AUTRES CHARGES FINANCIERES	175 035	202 036	3 018
PERTE/CHANGES	-	40 514	60 319
GAIN DE CHANGES	-	-	38 310
Sous-Total 1: Intérêts financiers liés à l'exploitation	189 264	296 105	127 403
INTÉRÊTS / BT	93 357	628 796	415 119
INTERET/PRET A PAYER FILIALES	560 062	489 851	187 118
RESORPTION FRAIS / EO	36 777	51 099	17 010
INTÉRÊTS / EMPRUNT OBLIGATAIRE	440 069	522 447	141 718
Sous-Total 2: Intérêts financiers liés au financement des sociétés du groupe	1 130 265	1 692 193	761 125
Total	1 319 529	1 988 298	888 528

21.Produits des placements :

Les produits des placements s'élevaient au 30 juin 2017 à 1 039 937 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
PRODUITS FINANCIERS / SICAV	919	1 923	932
INTERETS / COMPTES COURANTS / FILIALES	1 039 018	587 450	179 873
Total	1 039 937	589 373	180 805

22. Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 juin 2017 à 2 423 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
AUTRES GAINS ORDINAIRES	- 2 342	24 671	12 385
PDTS EXEPTIONNELS	-	-	9 038
Total	- 2 342	24 671	21 423

23. Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2017 à 39 750 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
DIVERS PERTES ORDINAIRES	1 447	107 728	50 904
PERTE EXCEPTIONNELLE	38 303	58 078	52 871
Total	39 750	165 806	103 775

24. Variation des stocks :

La variation des stocks se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
STOCK AU 31/12/2016	-	529 266	529 266
STOCK AU 30/06/2017	-	-	-
VARIATION DES STOCKS	-	529 266	529 266

25. Variation des créances :

La variation des créances se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2016	6 381 878	10 584 119	10 584 119
CREANCES CLIENTS AU 30/06/2017	- 6 340 884	- 6 381 878	- 8 506 383
Effet des modifications comptable	-	-	-
VARIATION DES CREANCES	40 994	4 202 241	2 077 736

26. Variation des autres actifs courants :

La variation des autres actifs courants se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2016	21 721 732	7 222 948	7 222 948
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 30/06/2017	- 32 241 147	- 21 721 732	- 8 515 017
VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	- 10 519 415	- 14 498 784	- 1 292 069

27. Variation des Fournisseurs :

La variation des fournisseurs se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2016	- 1 759 818	- 2 075 279	- 2 075 279
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 30/06/2017	801 661	1 759 818	2 140 641
VARIATION DES FOURNISSEURS	- 958 157	315 461	65 362

28. Variation des Autres Passifs Courants :

La variation des fournisseurs se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2016	- 25 155 697	- 5 343 143	- 5 343 143
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 30/06/2017	16 240 130	25 155 697	6 668 460
VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS	- 8 915 567	19 812 554	1 325 317

29. Décaissements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorporelles :

Les décaissements sur acquisitions des immobilisations se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
TOTAL ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (N)	253	1 647	682
EMPRUNT LEASING LT (N-1)	-	585	586
EMPRUNT LEASING LT (N)	-	-	-
EMPRUNT LEASING CT (N-1)	586	6 731	6 733
EMPRUNT LEASING CT (N)	-	586	4 019
Total	839	8 377	3 982

30. Encaissements provenant des emprunts :

Les encaissements provenant des emprunts se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
Encaissement provenant des Emprunts	-	9 000 000	200 000
Total	-	9 000 000	200 000

31. Décaissements affectés au remboursement des emprunts :

Les décaissements affectés au remboursement des emprunts se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
Remboursement Billets de trésorerie	2 500 000	7 100 000	2 850 000
Emprunt obligataire	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Total	4 100 000	8 700 000	4 450 000

32. Trésorerie à la clôture de l'exercice :

La trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille comme suit :

Trésorerie à la clôture	Solde 30/06/2017	Solde 31/12/2016	Solde 30/06/2016
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	142 563	9 092 048	345 842
PLACEMENTS SICAV	48 205	47 287	46 296
CONCOURS BANCAIRES	- 250 090	- 1 873 471	- 2 583 671
CREDIT DE MOBILISATION DE CREANCES	-	- 278 608	- 235 682
Financement en devises	-	-	-
DECOUVERT MOBILISE	- 437 000	- 500 000	- 500 000
Total	- 496 322	6 487 256	- 2 927 215

33.Engagements hors bilan

Les engagements de garanties données se présentent sous forme de cautions bancaires. Ils totalisent au 30 juin 2017 un montant de 712 228 DT se détaillant comme suit :

	BH	ATB	BTK	BTE	UBCI	TOTAL
Cautions Provisoires	-	-	-	-	-	-
Cautions Définitives	46 964	297 548	27 869	13 455	-	385 836
Cautions de RG	51 708	189 904	25 182	-	-	266 794
Cautions d'avance	-	-	13 940	-	-	13 940
Autres	28 198	17 460	-	-	-	45 658
TOTAL	126 870	504 912	66 991	13 455	-	712 228

- Mr Majdi Zarkouna, PDG de la société SERVICOM SA, a émis une caution personnelle et solidaire au profit de la société SERVICOM détaillée comme suit :

Nature de la caution	Montants en DT
Cautions solidaire et personnelle du PDG sur les engagements bancaires	4 870 000
Cautions solidaire et personnelle du PDG sur les contrats de leasing	568 146
TOTAL	568 146

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de la BTE 138 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 1 000 000 DT souscrit par TUNISO EMIRATIE SICAV pour une période de 680 jours commençant le 13/08/2016 et échéant le 24/06/2018.
- La société Servicom SA a donné sa caution solidaire pour permettre aux sociétés du groupe d'obtenir des crédits de gestion auprès de ses bailleurs de fonds. Le montant de l'engagement garanti s'élève à 49 381 000 DT.

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
Engagements donnés						
) Garanties personnelles cautionnement aval autres garanties	50 093 228	712 228		49 381 000		
) Garantie réelle hypothèques nantissement						
) Effets escomptés et non échus						
) créances à l'exportation mobilisés						
) Abandon de créances						
) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing						
TOTAL	50 093 228	712 228		49 381 000		
- Engagements reçus						
) garanties personnelles cautionnement aval autres garanties	5 438 146		5 438 146			
) Garantie réelles hypothèques nantissement	1 000 000			1 000 000		
) Effets escomptés et non échus						
) créances à l'exportation mobilisés						
) abandon de créances						
)...						
TOTAL	6 438 146	-	5 438 146	1 000 000	-	-
- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore verse						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective						
Etc						
total						

Annexe n° 1

Tableau Récap des Immobilisations Corporelles au 30-06-2017

Libellé	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		31/12/2016	Acquisitions Au 30/06/2017	Cessions Au 30/06/2017	30/06/2017	31/12/2016	Dotations	Régularisations/ Cessions	30/06/2017	30/06/2017
LOGICIEL	33,33%	2 585			2 585	2 585	-		2 585	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 585	-	-	2 585	2 585	-	-	2 585	-
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	33,33%	1 114	-	-	1 114	1 114	-	-	1 114	-
MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRIEL	10%	65 863	-	-	65 863	56 597	1 131	-	57 728	8 135
AGENCEMENT & AMENAGEMENT	10%/20%	9 344	-	-	9 344	8 436	69	-	8 505	839
MATERIEL DE TRANSPORT	12,5%	72 222	-	-	72 222	54 052	2 396	-	56 448	15 774
EQUIPEMENT DE BUREAU	10%/14,28%	42 576	-	-	42 576	38 263	540	-	38 803	3 773
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%/14,28%	182 556	253	-	182 809	178 662	1 505	-	180 167	2 642
MATERIEL ELECTRONIQUE	33,33%/15%	8 839	-	-	8 839	8 839	-	-	8 839	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		382 514	253	-	382 767	345 963	5 641	-	351 604	31 163
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		385 099	253	-	385 352	348 548	5 641	-	354 189	31 163

Annexe n° 2

Tableau Récapitulatif des titres de participation au 30-06-2017

Sociétés émettrices	Participations au 31-12-2016			Libération de l'exercice 2015	Acquisitions de l'exercice			Cessions de l'exercice			Participations au 30-06-17			% Détention au 30/06/2016	Provision au 30/06/2016
	Valeur Brute	Libérée	Non Libérée		Valeur Brute	Conversion en compte courant	Libérée	Non Libérée	Valeur Brute	Libérée	Non Libérée	Valeur Brute	Libérée		
SEI/ITRA	17 537 732	17 537 732	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 537 732	17 537 732	-	-
SIR/TPS	44 750	44 750	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 750	44 750	-	- 44 750
SEI/PRINT	186 144	186 144	-	-	-	-	-	-	-	-	-	186 144	186 144	-	- 157 414
SEI/ITRADE	10 903 962	10 903 962	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 903 962	10 903 962	-	-
SEI/ITEL	2 199 950	2 199 950	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 199 950	2 199 950	-	-
SEI/ICOM	149 980	149 980	-	-	-	-	-	-	-	-	-	149 980	149 980	-	- 149 980
SC ALCOUROUK (Libérée)	709 417	212 825	496 592	-	-	-	-	-	-	-	-	709 417	212 825	496 592	- 212 825
SEI/ICOM	587 920	587 920	-	-	-	-	-	-	-	-	-	587 920	587 920	-	-
EUROPE	4 940	4 940	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 940	4 940	-	-
SEI/ICOM	9 940	9 940	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 940	9 940	-	-
SEI/LIFT SA	400	400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400	400	-	-
AFRIQUE	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	-	-
SEI/ICOM	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	-	-
INDUSTRIE	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	-	-
SEI/ICOM	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	-	-
PREVA															
TOTAL	32 335 154	31 838 562	496 592	-	-	-	-	-	-	-	-	29 985 235	29 488 643	496 592	- 564 964

Annexe n° 3

Tableau de variation des emprunts
au 30-06-2017

	Principal au 31/12/2016	Leasing en 2017	Montants encaissés en 2017	Montants remboursés en 2017	Montants non encore remboursés	Échéance à - d'un an	Échéance à + d'un an
Billets de trésorerie	3 500 000	-	2 500 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	-
Emprunt obligataire	12 200 000	-	-	1 600 000	10 600 000	1 600 000	9 000 000
S/Total	15 700 000	-	2 500 000	6 600 000	11 600 000	2 600 000	9 000 000
Avance sur factures	278 608	-	-	278 608	-	-	-
Crédits leasing	586	-	-	586	-	-	-
TOTAL	15 979 194	-	2 500 000	6 879 194	11 600 000	2 600 000	9 000 000

Annexe n° 4

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2017

(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	2017
Ventes des marchandises et autres produits d'exploitation	1 184 207	Coût d'achat des marchandises vendues	67 598	Marge commerciale	1 116 609
Revenus et autres produits d'exploitation	7 348	Ou (Déstockage de production)	-		
Production stockée	-				
Production immobilisée	-				
Total	1 191 555		67 598	Production	1 123 957
Production	1 123 957	Achats consommés	-	Marge sur coût matières	1 123 957
(1) Marge commerciale	1 123 957	(1) et (2) Autres charges externes	112 238		
(2) Marge sur coût matière					
Subvention d'exploitation					
Total	1 123 957		112 238	Valeur ajoutée Brut (1) et (2)	1 011 719
		Impôt et taxes	-		
		Charge de personnel	577 694		
Valeur ajoutée brute	1 011 719	Total	577 694		
Excédent brut d'exploitation	434 025	ou Insuffisance brute d'exploitation	-		
Autres produits ordinaires	- 2 342	Autres charges ordinaires	39 750		
Produits des placements	1 039 937	Charges financières	1 319 529		
		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	795 679		
		Impôt sur le résultat ordinaire	2 657		
Total	1 471 620	Total	2 157 615	Résultat des activités ordinaires (positif ou négatif)	- 685 995
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	685 995		
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-		
Effets positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-		
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-		
Total	-	Total	685 995	Résultat net après modifications comptables	- 685 995

**Avis des Commissaires Aux Comptes Sur
Les Etats Financiers Intermédiaires Arrêtés au 30 Juin 2017**

—————

Messieurs les Actionnaires de la société SERVICOM SA,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SERVICOM SA couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société SERVICOM SA comprenant le bilan au 30 juin 2017 faisant apparaître un total de 67 318 232 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte nette de 685 995 DT et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie négative de 6 983 579 DT, et une trésorerie de fin de période de négative de 496 323 DT, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société Servicom SA arrêtés au 30 juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 02 Octobre 2017

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir - Membre de
DTTL**

Cabinet Islem RIDANE

Mohamed LOUZIR

Islem RIDANE